



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 334

10 mars 2011



Les nouvelles courent

Les outils d'écoute et d'analyse du budget 2011-2012 bientôt disponibles

Ils sont utilisés depuis plusieurs années; et attendus, encore cette année! Revus et corrigés, les outils d'écoute et d'analyse du budget 2011-2012 ont été spécialement développés en lien avec le mémoire prébudgétaire du Collectif, qui porte sur l'atteinte de l'égalité. Ils s'attardent donc spécifiquement aux inégalités économiques. Ils seront disponibles sur le site du Collectif demain. Surveillez-les!

Du côté du ROC (Rest Of Canada)

La semaine passée, une délégation du Collectif a participé, à Ottawa, à un forum politique organisé par les groupes porteurs de la campagne Dignité pour tous/tes/Dignity for All. Ce premier forum portait sur deux enjeux spécifiques: le logement et les soins éducatifs des jeunes enfants (congés parentaux, réseau public de garderies, etc.). D'autres forums sont prévus sur d'autres enjeux d'importance, comme la sécurité du revenu et les protections publiques pour les aînés. Plus de nouvelles sur cette campagne bientôt.

Consultations prébudgétaires 2011-2012

Une opération cosmétique?

Les consultations, ça donne quoi?


Vendredi dernier, le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, annonçait le dépôt de son budget 2011-2012 pour le jeudi 17 mars. Il annonçait du même coup que 70 groupes et organismes avaient été rencontrés dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Le Collectif a obtenu une rencontre, à l'arraché, avec Emmanuel Dubourg, l'adjoint parlementaire du ministre des Finances. En fait, le Collectif a été le dernier groupe consulté! L'insatisfaction d'être reçu aussi tard dans le processus a été clairement exprimée. Notre présentation a porté sur la troisième section du mémoire du Collectif, « Générer de l'égalité ». Nous avons insisté sur les inégalités croissantes créées par le marché et la perte d'efficacité de l'État pour réduire les écarts de richesse. Car de plus en plus de gens en conviennent: générer plus d'égalité, cela profiterait à tout le monde, aux riches comme aux pauvres.

Manifestez-vous en ligne!

Selon les dires du ministère des Finances, la consultation électronique a été un « franc succès », grâce à la participation de plus de 9 000 personnes. Petit bémol: dans le cadre de la campagne *Manifestez-vous en ligne!*, environ 900 personnes ont communiqué avec le Collectif pour indiquer qu'elles avaient complété le questionnaire. Elles ont dénoncé le caractère piégé et simpliste de ce questionnaire et ont proposé des orientations budgétaires radicalement différentes de celles de M. Bachand. Reste à voir comment le ministre des Finances tentera de légitimer son budget à partir des résultats obtenus.

Aux dires du ministre des Finances, ses opinions ont pu diverger « dans quelques cas » de celles des groupes et organismes rencontrés. « Dans quelques cas »... La question mérite d'être posée: quels groupes ont rencontré le ministre? Ou plutôt: quels groupes ont été invités par le ministre? Ou plutôt, encore: quels groupes seront réellement écoutés? Les centaines d'organismes communautaires, les syndicats, les groupes écologistes, les associations étudiantes et les groupes de femmes qui composent le mouvement social? Sûrement pas, car d'entrée de jeu, en décembre dernier, M. Bachand annonçait qu'il allait consulter la population tout en maintenant le cap sur les objectifs du gouvernement annoncés dans le budget « programmatique » de l'an dernier: équilibrer les finances publiques du Québec d'ici trois ans afin de contrôler la dette. En fait, les dés étaient pipés. Cette consultation ressemble beaucoup plus à une opération cosmétique qu'à une réelle démarche sur l'avenir du Québec.

Nous avons donc toutes les raisons de nous mobiliser massivement en vue de la grande marche du 12 mars pour réclamer un budget équitable, car les inquiétudes sont grandes et justifiées. Le budget public peut être un puissant outil pour générer plus d'égalité dans la société ou, au contraire, maintenir ou aggraver les écarts. C'est une question de choix. Malheureusement, le gouvernement a déjà pris son parti. 

UN BUDGET ÉQUITABLE
UNE QUESTION DE
CHOIX

Le 12 mars,
j'y serai!

MANIFESTATION NATIONALE

RASSEMBLEMENT À 12 H
PLACE DU CANADA À MONTRÉAL



Une lettre du Comité AVEC à Julie Boulet



Vous trouverez ci-dessous une lettre qu'a envoyée le Comité AVEC à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet, le 1^{er} mars dernier. Cette lettre, c'est la façon imaginée par le Comité AVEC pour participer aux actions du Collectif en ce qui concerne la réponse de la ministre à l'avis du Comité consultatif sur les cibles de revenu, une réponse qui tarde à arriver.

Cette lettre, c'est aussi le résultat d'un véritable processus AVEC. Un sous-comité d'écriture a d'abord été formé. Celui-ci a ensuite consulté, lors d'une rencontre de travail, touTEs les membres du Comité AVEC. Le sous-comité a rédigé une première version de la lettre. L'équipe de travail du Collectif a lu cette première version et l'a commentée. Plusieurs mouvements d'aller-retour plus tard, on en arrive au résultat suivant : une lettre qui a les couleurs d'une quinzaine de personnes!

N.B. Le « budget qui parle », dont il est question dans la lettre, se retrouve sur le site du Collectif au <http://tinyurl.com/lettreAVEC>.

Madame la Ministre,

Nous sommes le Comité AVEC, un comité permanent du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Notre groupe est composé d'intervenantEs, de chercheurEs et d'une majorité de personnes en situation de pauvreté qui croisent leurs perspectives pour éclairer la lutte à la pauvreté. La pauvreté fait partie de notre vie, nous la vivons ou la côtoyons quotidiennement.

En vertu de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES) déposait, le 21 avril 2009, son avis sur les cibles de revenu des personnes et des familles et les meilleurs moyens de les atteindre. Nous avons alors réfléchi et réagi à cet avis en adressant une lettre aux éluEs, en mai 2009. En décembre dernier, une membre du Comité AVEC a dit : « **Je voudrais penser la cible avec la ministre.** » Par cette lettre, nous voulons vous apporter notre expertise sur le vécu de la pauvreté et les impacts possibles de vos décisions sur nos vies. Comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous le rappelait dans sa lettre datée du 9 février, nous voulons également vous dire qu'il est plus que temps de déposer votre rapport. Ce rapport est une étape incontournable du processus visant à établir les cibles de revenu à atteindre pour les personnes en situation de pauvreté. Actuellement, les besoins de base des personnes en situation de pauvreté ne sont pas couverts. Il faut commencer à agir dès maintenant pour corriger la situation.

Une des recommandations du Comité consultatif pour améliorer les revenus des personnes est de viser, comme première étape, 80 % de la mesure du panier de consommation (MPC) comme soutien financier. La MPC correspond à la couverture minimale des besoins. Cet indicateur ne permet de mesurer que la capacité d'acheter des biens et des services qui répondent aux besoins de base¹. C'est un minimum, on est loin

de sortir de la pauvreté. Ce qu'il faut pour couvrir les besoins de base, c'est 100 % de la MPC, car 80 %, ce n'est pas suffisant. Et il ne faut pas oublier que 100 % de la MPC ne concerne pas seulement les personnes à l'aide sociale ou sans travail, mais aussi d'autres personnes, celles qui travaillent au salaire minimum ou à temps partiel, par exemple.

« Les faits de la pauvreté, ça ébranle les colonnes de chiffres. »

Madame la Ministre, vous êtes sans doute consciente que la pauvreté a plus d'ampleur qu'on ne pourrait le croire à première vue. À l'aide sociale, avec un montant de 592 \$ par mois et le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, qu'il s'agisse de l'épicerie, de l'électricité, du transport, du chauffage ou même des soins de santé, le pouvoir d'achat des gens et leur qualité de vie diminuent. Avec un travail au salaire minimum à temps plein, on s'en sort un peu mieux, mais encore là, ce n'est pas si simple que ça ! Le taux actuel du salaire minimum ne permet pas à une personne seule travaillant 40 heures par semaine de se sortir de la pauvreté².

En préparant cette lettre, nous nous sommes interrogéEs à savoir comment « faire parler les chiffres », comment vous faire sentir c'est quoi la « vraie vie » d'une personne en situation de pauvreté. Nous avons donc eu l'idée de faire parler un budget. Vous le trouverez annexé à cette lettre. Nous avons voulu comparer les dépenses d'une personne seule qui recevrait le montant alloué par la MPC à celui de la même personne, mais recevant une prestation minimale d'aide sociale. S'il a été facile de trouver les chiffres officiels pour la partie sur la MPC, il a en été tout autrement pour budgéter celle sur l'aide sociale. « *C'est pas faisable* », nous ont affirmé les membres du Comité AVEC qui se sont penchés sur la question. « *En voyant les chiffres, le poil me r'dressait sur les bras parce que presque au début [du mois] je ne pouvais plus rien faire, car mon budget était dépassé. Dès le début, j'étais dans le rouge...* » À partir des dépenses effectives de participantEs au Comité,

nous avons tout de même tenté de déterminer certains montants, mais il faut bien comprendre que ces montants ne sont pas répartis également sur tous les mois.

Ne pas combler ses besoins a plusieurs effets. Avec si peu de revenus, que faire d'autre que survivre ? Les gens sont ainsi condamnés à courir systématiquement les banques alimentaires, à quêter à droite et à gauche, à s'endetter de plus en plus, à couper le chauffage dans leur logement et à chercher des lieux chauds ailleurs, à fouiller les poubelles, à ramasser des cannettes et des bouteilles consignées, à faire des *petites jobs* au noir... Tous des gestes qui viennent écorcher l'estime de soi. Comment alors se permettre le luxe d'aller se chercher du travail ? Parce que « *pour se trouver un emploi, il faut du transport, des vêtements adaptés à l'entrevue et au travail et de l'estime de soi.* »

Comment est-ce possible, avec un montant aussi minime, de combler dignement ses besoins et même de faire des projets d'avenir ? Quand on vit la pauvreté, tout devient précaire. La pauvreté peut avoir des impacts sur l'intégrité physique et mentale. Et il y aussi le danger de s'enliser dans l'isolement.

En plus, on continuera de mettre de la pression sur ces personnes en leur rebattant les oreilles avec le fameux « quand on veut, on peut ! », sous-entendant ainsi qu'elles sont paresseuses, qu'elles ne méritent pas le titre de citoyennes parce qu'elles ne paient pas d'impôt, qu'elles sont, en gros, des parasites de la société. Avec le poids d'une telle image négative portée par les personnes en situation de pauvreté, comment celles-ci peuvent-elles encore trouver le courage de lutter contre ces préjugés, en plus de lutter pour combler leurs besoins les plus fondamentaux, et ce malgré l'angoisse, la honte et le stress ?

Avec tout ça, on peut se demander si les personnes en situation de pauvreté ont encore droit à la vie... puisqu'on ne leur donne pas le droit au choix : « *Dans le fond, tu as juste une voie, c'est un one way. C'est le gouvernement qui décide, il te donne des choses, ça fait qu'il te dit : "C'est ce chemin-là que tu choisis"* ».

Comment alors mettre fin à cette précarité de tous les instants, précarité non seulement du revenu, mais aussi de la santé, du statut, de l'inclusion dans la société ? Nous vous le répétons : il faut 100 % de la MPC pour

couvrir les besoins de base ! Votre réponse aux recommandations du Comité consultatif sur les cibles de revenu à atteindre pour les personnes en situation de pauvreté peut constituer un premier pas dans ce sens.

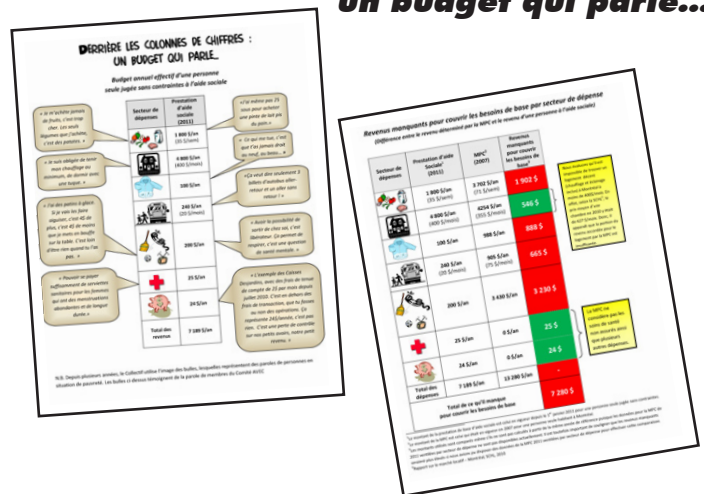
Cette somme représenterait, en outre, un investissement direct dans l'économie locale : épiceries, dépanneurs, magasins de meubles et de vêtements, etc., puisqu'un dollar vital est nécessairement un dollar local. Sur un autre plan, cette somme additionnelle agirait directement sur la pauvreté et l'exclusion sociale, au nom des droits humains, de la dignité et de la santé.

Il est donc bien clair que lutter contre la pauvreté, c'est contribuer à l'enrichissement collectif de la société québécoise dans son ensemble. TouTEs en sortent gagnantEs.

Le Comité AVEC

Guyline Bélanger, Micheline Bélisle, Michel Bellemare, Denis Chicoine, Lyse Doré, France Fournier, Lucie Gélinau, Jean-Pierre Héту, Laurence Lavoie, Bert Luyts, Mélanie Moreau, Marc Pellerin, Joan Tremblay et Noëlla Vincent.

Derrière les colonnes de chiffres : un budget qui parle...



Notes

¹ Tel que présenté par le CEPE dans son avis **Prendre la mesure de la pauvreté**, Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec, publié en 2009.

² Actuellement, il est convenu par l'ensemble du mouvement social québécois qu'un revenu annuel de 22 629 \$ permettrait de sortir de la pauvreté, ce qui correspond à un salaire minimum à 10,88 \$ l'heure pour une personne seule travaillant 40 heures par semaine.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca